

# SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Moustier dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Mme Claudine ÉON, Maire.

**Présents** : Claudine ÉON, Bruno KARSENTI, Patrick CROUZET, Jean-Claude BLOUET, Romain EYGUIERE, Vincent CHAMBOULIVE, Max MICHEL, Françoise SACCHET

**Absente excusée** : Marie-Louise BRUNETAUD

**Absente** : Évanie PALU

**Date de convocation** : 1<sup>er</sup> septembre 2022

**Secrétaire de séance** : Françoise SACCHET

---

## ***Rencontre du Président de la société de chasse (ACCA), suite à sa demande***

MM. TEYSSOU et LARRIVIERE sont venus exposer le compte-rendu de la dernière assemblée générale. Ils indiquent le problème des chevaux lors des battues et demande un local pour dépecer. 12 permis de chasse, 60 € la carte.

### **1) Rentrée scolaire 2022-2023**

Mme le Maire informe le conseil municipal de l'effectif total qui est de 39 élèves, répartis de la façon suivante : 9 PS, 12 MS, 10 GS et 8 élèves en CP. La rentrée scolaire s'est bien passée. Une nouvelle directrice, Mme Nasma DAHANI. Des petits travaux faits à l'école.

### **2) Aménagement du Bourg : choix de l'architecte**

Mme le Maire informe le conseil municipal que la consultation pour la maîtrise d'œuvre - phase étude s'est terminée le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022 à 17H. Quatre cabinets paysagiste-concepteur, ingénierie VRD ont été consultés et ils ont tous répondu. La commission d'appel d'offres s'est réunit le même jour à 17H15 et a procédé à l'ouverture des plis. Le conseil municipal **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise GETUDE de Montauban dont le montant s'élève à 21 000 € HT, moins-disante.

### **3) Devis espaces verts communaux**

Mme le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise EURL VARAGO Espace Vert à Moustier pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 septembre 2023. Pour l'entretien des espaces verts de la commune, détaillé dans le devis, le coût proposé est de 471,95 € TTC/mois, soit un coût annuel de 5 663,44 € TTC. Le conseil municipal **DECIDE** d'accepter le devis.

#### **Devis élagage peupliers**

Mme le Maire présente au conseil municipal le devis de l'entreprise EURL VARAGO Espace Vert à Moustier pour l'élagage des peupliers. Le coût proposé est de 1 264,99 € TTC. Le conseil municipal **DECIDE** d'accepter le devis.

### **4) SIVU Chenil Fourrière de Lot et Garonne : élection de 2 délégués**

Considérant qu'il convient d'élire 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au SIVU CHENIL FOURRIERE DE LOT ET GARONNE. **Délégué titulaire** : BLOUET Jean-Claude et **Délégué suppléant** : MICHEL Max.

### **5) Montant du loyer du logement communal 196 chemin de Ronde**

Le Conseil Municipal **FIXE** le prix du loyer à 430 € par mois payable à terme échu, **eau comprise, DIT** que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) concernant le logement sera facturée mensuellement au locataire, en supplément du loyer et **FIXE** le dépôt de garantie à un mois de loyer, soit 430 €,

### **6) Epidropt : enquête publique**

Mme le Maire rappelle au conseil municipal q'une enquête publique relative au projet de rehausse du lac de la Ganne a eu lieu du 25/07 au 26/08/2022. Le conseil municipal **DONNE un avis favorable** au projet de rehausse du lac de la Ganne.

## **7) Taxe d'aménagement**

Mme le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n°2021-33 du 4/11/2021 décidant le maintien du taux à 1 % de la part communale de la taxe d'aménagement. M. Philippe BOURGAREL, Inspecteur Divisionnaire des finances publiques de Miramont de Guyenne nous informe que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les communes qui perçoivent la taxe d'aménagement ont l'obligation de prévoir les conditions de reversement de tout ou partie de cette taxe à leur intercommunalité. Le conseil municipal **SOUHAITE** reverser le minimum à la Communauté de Communes du Pays de Lauzun et reste en attente de la décision de cette dernière et des dernières données à recevoir concernant la mise en place de ce procédé.

## **8) TE 47 : modification des statuts**

Le Président de TE 47 a notifié, à chaque commune membre, la délibération du Comité Syndical de TE 47 en date du 4 juillet 2022 portant sur une nouvelle proposition de modification de ses statuts. L'action de TE 47 s'est progressivement renforcée ces dernières années pour accompagner la rénovation énergétique du bâti des communes avec les actions suivantes :

- Création des groupements de commande
- Collecte des CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
- Convention d'accompagnement et mise à disposition d'économies de flux
- Diagnostics énergétiques et mise à disposition d'outils de suivi énergétique.

Le conseil municipal **APPROUVE** la modification proposée des statuts de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne.

## **9) Désignation d'un correspondant incendie et secours**

Mme le Maire indique au conseil municipal l'article 13 de la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels et qui oblige les communes à désigner une personne référente en matière d'incendie et de secours au sein du conseil municipal. Le conseil municipal **DESIGNE** M. Bruno KARSENTI en tant que correspondant incendie et secours.

## **10) Courriers divers et informations de gestion communale**

- **Zorcomir** : en janvier 2021, Mme le Maire a informé le conseil municipal du dossier Zorcomir. Moustier est classée en zone de revitalisation des commerces en milieu rural : des exonérations de CFE et de TF pour les commerces du quotidien. Considérant qu'il n'y a pas de commerce sur la commune et qu'aucune commune voisine n'a mis en place le dispositif, le conseil municipal ne donne pas suite à ce dossier.

### **- Location de la salle des fêtes : exposition de peinture**

Exposition de peintures « villages du Lot et Garonne » par M. LEVIL, habitant de la commune, du 12 au 20 août 2023. Le conseil municipal **DONNE** son accord pour la gratuité de la salle des fêtes.

## **11) Compte rendu de réunions**

- **CCPL culture** : Mme Françoise SACCHET présente à la réunion : itinérance culturelle, concert pour les scolaires à Miramont le 1/12, randonnée du patrimoine Puyserampion le 9/09, cinéma plein air...
- **CCPL environnement** : problème des déjections canines, déchetterie 3m3/jour pour les particuliers.
- **OTPL** : art voyageur et critères subventions.

## **12) Questions diverses**

- **Vidéo-débat sur le thème de l'énergie** proposé par M. Vincent CHAMBOULIVE : mardi 27/09 à 18H30, durée environ 1H30.

- **Bureau du Maire** : vente du bureau sur le bon coin, le conseil municipal **FIXE** le prix à 30 €.

- **Têtes lampes rouges** : suite aux travaux de rénovation des lampes de l'éclairage public, il a été gardé 14 têtes d'anciennes lampes. Le conseil municipal **FIXE** le prix de vente à 150 €.

- **Sondage au cimetière** : 19/09 à 8H30.

- **Vernissage Dropt'Art** le 16/09 à Moustier.

- Signalétique abribus **arrêt de bus** faite par la Région. Arrêt de bus « La Croix » voir le Syndicat des Transports : danger.

- **École** : travaux plinthes, étagères et stores.

- **Cloche** : moteur changé : 2 395 € TTC et pose de prise de terre Aquaelec : 541,20 € TTC.

- Information sur le problème d'une **maison vacante à Baraille** et renseignements à prendre pour un arrêté de péril.

- Travaux **canalisation** « Charpe ».

- **CAUE** : visite du cimetière le 12/09.

- **Maintenances annuelles** :

x chaudière et climatisation/chauffage par l'entreprise Duplan le 21/07 : sonde d'allumage et grille de la climatisation : 168,08 € HT.

x ALF : contrôle équipements froids et cuissons le 23/08.

x Hotte de la cuisine scolaire le 12/07.

x Aquitaine sécurité : extincteurs... le 25/07.

x Espace nettoyage : le 29 et 30/08.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H20.*